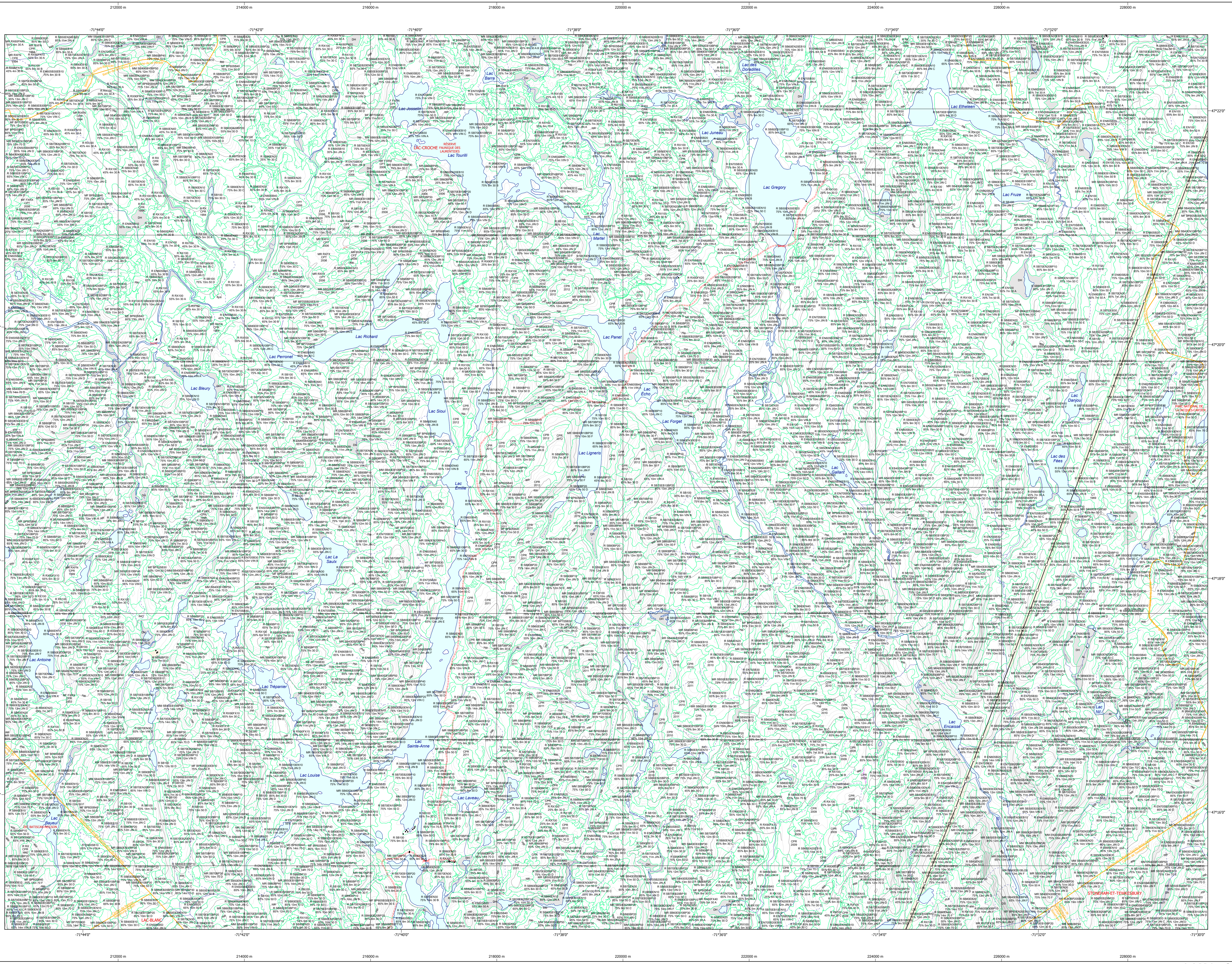


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Délimitation de la zone APT	X	X	X	X
L1	Délimitation de la zone APT	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EP	Étage	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
EP	Étage	X	X	X	X
NI	Coupe de semenciers de la APT	X	X	X	X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs > 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 > 25%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
75% 12m JIN U	75% 4m 20	R1007100	EP	OH	NI
		CT 2007	EP		

- TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**
- RESINEUX**
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.
MIKTE À DOMINANCE RESINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MI
MIKTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MIKTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF
FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE RÉSINEUX		CODE FEUILLEUX		CODE FEUILLEUX	
EB	Épénette blanche	BG	Boulaie grise	FO	Fûle noir
EN	Épénette noire	BJ	Boulaie jeune	FR	Fûle rouge
EU	Épénette rouge	BP	Boulaie à papier (blanc)	FA	Fûle à papier
EV	Épénette de Norvège	CB	Chêne blanc	FX	Fûleux tolérants à l'ombre
EA	Mélèze à petites feuilles	CC	Caper corindon	FE	Fûleux exotériques
ME	Mélèze hybride	CH	Chêne à gros fruits	FZ	Fûleux redessins indéterminés
MA	Mélèze à grandes feuilles	CC	Chêne à gros fruits	FB	Fûleux à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne rouvre	NC	Non censé
CA	Couper à gros fruits	CO	Chêne à gros fruits	NR	Nor
PC	Pin rigide (des côcoaux)	CA	Chêne blanc	CA	Ome d'Annapolis
PI	Pin rigide (des côcoaux)	CR	Chêne rouge	OM	Ome
PN	Pin naturel	EA	Épénette argente	OV	Oxyèdre de Virginie
PR	Pin rouge	EA	Épénette argente	PE	Peuplier hybride
PS	Pin sylvestre	EB	Épénette noire	PE	Peuplier naturel
PO	Pin d'Oman (de l'Est)	EU	Épénette rouge	PE	Peuplier naturel
RS	Résineux résineux	EV	Épénette de Norvège	PE	Peuplier d'Europe
RN	Résineux résineux	EA	Épénette argente	PE	Peuplier d'Europe
SB	Sapin Baumeier	EU	Épénette rouge	PH	Prunelle d'épave
TH	Thuja occid. / occidentale	EN	Épénette noire	PT	Peuplier de la forêt
TO	Thuja hybride	EU	Épénette rouge	PT	Peuplier de la forêt
		EU	Épénette rouge	TA	Taïga à épinette
		EU	Épénette rouge	FN	Fûleux non commercialisés

CLASSES D'ÂGE

PEUPELEMENTS ÉQUIVALENTS	Structure verticale des types de 7 m et plus					
	10	30	40	50	60	100
0 à 20	(21 à 40)	(41 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)	

Structure verticale des types de 7 m et plus

Inférieur (INF) / Supérieur (SUP)

Monotage (MO) : Un seul étage composé de types homogènes en hauteur et couverture > 25%

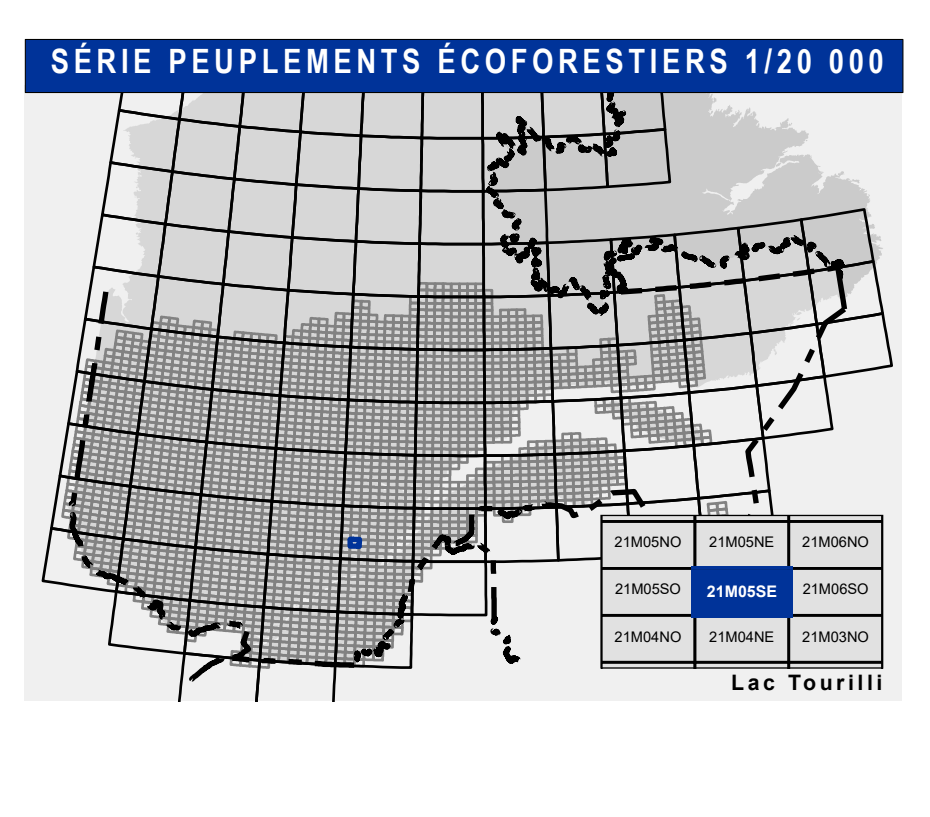
B-étage (BI) : Couverture > 25% et Couverture > 25%

Multitage (MU) : Plus de 2 étages de types de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JRI) et vieux irréguliers (VRI).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES		
BR	BR	CA	Coupe d'assainissement
CH1	CH1	CA	Coupe d'assainissement
DT	DT	CA	Coupe d'assainissement
EP	EP	CA	Coupe d'assainissement
VER	VER	CA	Coupe d'assainissement

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DESIGNATION	Taux d'inclinaison	
DH	Déroulé ou semi-déroulé humide	A	Nulle
DS	Déroulé ou semi-déroulé sec	B	0% à 3%
AL	Aluhalé	C	4% à 9%
		D	10% à 15%
		E	16% à 20%
		F	21% à 40%
		G	41% et plus
		S	Sommaire
			Entouré de 41% et plus



- Voies de communication et ponts**
 - Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NC : Axe classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
 - Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
 - Bâtiment, site, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pylône
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte-mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
 - Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Esker
- Peuplement écoforestier**
 - Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
 - Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projection cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
 - Longitude (origine méridien central)
 - Latitude (origine équateur) 0°
 - Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 - Facteur d'échelle 0,999
- Frontières**
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Sources**
 - Donnée : Assise cartographique (données topographiques) / Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 - Informations forestières : Numéro inventaire écoforestier / Se programme : 2015
 - Année des photos pour la production de la carte : 2015 / Date de mise à jour / publication : Juin 2021
 - Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares
 - Réalisation : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 - Diffusion : Directions des inventaires forestiers
- AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à des fins illustratives.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec